

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2005-03

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant  
assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale,  
sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+3 proc  
Votants : 15

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Sandrine BARRALIS - Christian DI  
MARTINO - Fabienne GALLI - Eliane CALDEI-VIDAL - Michel CORSINI - Béatrice  
ROZIER - Fabrice FONTAINE - Karine FAGES - Philippe ALLEGRINI - Jean-Marc  
BLANIC

**Objet :**  
Installation du conseil  
Municipal élu le 15 mars 2020  
Election de 4 adjoints  
Au Maire

Absents excusés : Edith LONCHAMPT – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Secrétaire : Fabienne GALLI  
Assesseurs : Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC

Le Conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-7-2,

VU la délibération n°2005-02 qui fixe à 4 le nombre des adjoints

Considérant le mode d'élection des adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec  
le cas échéant, au troisième tour de scrutin, le recours à une majorité relative,

Considérant que les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Considérant que sur chaque liste, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un,

Considérant les candidatures déclarées de : **Liste 1**

Monsieur Gérard STOERKEL  
Madame Sandrine BARRALIS  
Monsieur Christian DI MARTINO  
Madame Eliane CALDEI-VIDAL

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

Premier tour de scrutin

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
  
- La liste 1 a obtenu : **15 voix**, la majorité des suffrages exprimés
  
- Sont ainsi proclamés élus au poste d'adjoints :
  - au poste de 1<sup>er</sup> adjoint : Gérard STOERKEL
  - au poste de 2<sup>ème</sup> adjointe : Sandrine BARRALIS
  - au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint : Christian DI MARTINO
  - au poste de 4<sup>ème</sup> adjointe : Eliane CALDEI-VIDAL

Le Conseil,

DIT que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 28/05/2020  
Qualité : Maire

Le Maire,

Gérard BRANDA